



Groupe scolaire Marengo/Périole se mobilise pour la famille G

Arrivée en France en octobre 2016 avec leur fils alors âgé d'un an, la famille G. vit ici depuis neuf ans.

Aujourd'hui, M. est scolarisé en CM2 et sa sœur, née en France, en moyenne section. Parfaitement intégrée dans le quartier et au sein de la communauté éducative, cette famille fait partie de notre quotidien.

Mme G. travaille auprès de particuliers comme aide à domicile rémunérée en CESU, et M. G. a travaillé quatre ans dans le BTP, témoignant de leur volonté constante de s'insérer professionnellement.

Malgré cela, toutes leurs demandes de régularisation ont été rejetées. L'Obligation de quitter le territoire Français (OQTF) et l'assignation à résidence prononcées contre eux ont été annulées par le tribunal administratif en mai 2025, mais la Préfecture 31 a fait appel. La famille attend aujourd'hui, dans l'angoisse, la décision de la cour d'appel.

Nous, parents d'élèves, enseignant·e·s, citoyen·ne·s et voisin·e·s, demandons à M. le Préfet de la Haute-Garonne de reconsidérer avec bienveillance la situation de la famille G. Ces enfants doivent pouvoir poursuivre leur scolarité ici, dans la stabilité. Leur vie et leur avenir sont désormais en France !

Nous demandons la régularisation de cette famille qui vit et s'intègre pleinement dans notre société.

Nom, Prénom	Adresse	Signature

À retourner à : Groupe scolaire Marengo-Périole 9 rue du Maréchal Gallieni 31500 Toulouse